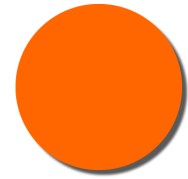


Leçon 3 : Comptes des secteurs institutionnels et tableau des comptes économiques intégrés

LIGBET Tomekpa Magloire

Table des matières



Introduction	3
I - Comptes des secteurs institutionnels	4
II - Le tableau des comptes économiques intégrés	10

Introduction



Ce chapitre traite des comptes non financiers des unités institutionnelles et les relations entre elles et avec l'extérieur. Les comptes sont consignés dans un tableau d'ensemble appelé le tableau des comptes économiques intégrés.

Comptes des secteurs institutionnels



Rappel du principe de la comptabilité en partie double

La Comptabilité Nationale utilise le principe de la Comptabilité en partie double qui consiste à enregistrer la même transaction en deux (2) écritures de même montant mais de sens opposé en utilisant les comptes en T. ainsi, tout flux comptabilisé sera transcrit deux fois : une fois en emplois (ou variations de d'actifs) et une seconde fois en ressources (ou variations de passifs)

Exemple

Achat de marchandises : les ménages de 1 000F aux Entreprises. Et paiement de salaires des Entreprises aux ménages de 5 000F.

Emplois	Ménages	Ressources	
Achat de biens	1 000	Salaire	5 000
Solde	4 000		

Emplois	Entreprises	Ressources	
Salaire	5 000	Vente de biens	1 000
Solde	- 4 000		

Les différentes catégories des comptes

Les transactions des secteurs institutionnels se rapportent à trois catégories de comptes :

- **Le compte de production** : Le compte de production retrace les activités qui consistent à produire des biens ou des services tels que les définit le SCN. Son solde, la valeur ajoutée brute, mesure la contribution apportée au PIB par un producteur, une branche d'activité ou un secteur.
- **Le compte de revenu** : le revenu est le montant maximum que peut consommer un

ménage ou une autre unité sans réduire sa valeur réelle, à la condition que celle-ci n'ait été

modifiée au début de la période par des transferts en capital, d'autres changements dans le volume des actifs ou des retenus pour gains ou pertes. Il est composé quatre sous comptes :

1. Le compte d'exploitation,
2. Le compte d'affectation du revenu primaire,
3. Le compte de distribution secondaire de revenu,
4. Le compte d'utilisation de revenu.

- **Le compte d'accumulation** : le compte d'accumulation est un compte qui enregistre l'acquisition et la disposition d'actifs et de passifs financiers et non financiers par les unités institutionnelles par l'intermédiaire des transactions ou en tant que résultat d'autres événements. Il comprend deux sous comptes :

1. Le compte de capital,
2. Le compte financier.

Les Comptes de la Nation sont le résultat chiffré de l'activité économique du pays au cours d'une année. Ils se présentent sous forme de série de comptes avec d'un côté (gauche) les emplois, de l'autre (droite) les ressources, et ceci pour chaque secteur institutionnel. Chaque compte est équilibré par un solde (Ressources-Emplois, porté en emplois) et le solde d'un compte apparaît comme Ressource du compte suivant.

C1 : Le Compte de Production

Emplois	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation intermédiaire (CI) • Valeur ajoutée (P – CI) 	<ul style="list-style-type: none"> • Productions (P)

C2 : Le Compte d'Exploitation

Emplois	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Salaires et traitements • Cotisations sociales (effectives et imputées à la charge des employeurs) • Impôt sur production • (subvention sur la production) • Revenu d'exploitation (Excédent Brut d'Exploitation – Sociétés, revenu mixte – Entreprises individuelles, « CCF ») 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée (VA)

C3 : Le Compte d'Affectation du Revenu Primaire

Emplois	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> Revenus de la propriété versés (brevets, licences, redevance, dividendes, intérêts bénéfiques réinvestis) Revenu primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Revenu d'exploitation Salaires et traitements (MEN) Cotisations sociales (effectives et imputées à la charge des employeurs) (MEN) Impôt sur production (APU) (subvention sur la production) (APU) Impôts et taxes sur produits (APU) (Subventions sur produit) (APU) -Ajustement SIFIM (SF) Revenus de la propriété reçus (brevets, licences, redevance, dividendes, intérêts bénéfiques réinvestis)

C4 : Le Compte de Distribution Secondaire du Revenu

Emplois	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> Impôts courants sur le revenu et le patrimoine versés. Cotisations sociales effectives (ménages) Cotisations sociales imputées (ménages) Prestations sociales (APU) Prestations directes (employeurs) Primes d'assurance Indemnité d'assurance (SF) Coopérations internationales (APU, RDM) Transferts entre APU Autres transferts courants Revenu disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Revenu primaire Impôts courants sur le revenu et le patrimoine versés (APU) Cotisations sociales effectives (APU) Cotisations sociales imputées (employeurs) Prestations sociales (ménages) Prestations directes (ménages) Primes d'assurance (SF) Indemnité d'assurance Coopérations internationales (APU, RDM) Transferts entre APU Autres transferts courants

C5 : Le Compte d'Utilisation du Revenu

Emplois	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> Dépense de consommation finale (ménages, APU, ISBL) Ou consommations finales effectives (ménages, APU, ISBL) Epargne brute 	<ul style="list-style-type: none"> Revenu disponible

Pour les sociétés (SNF et SF), l'épargne = revenu disponible puisqu'ils ne font pas de dépenses de consommations.

C6 : Le Compte de Capital, Premier Compte d'Accumulation

Variation d'actifs	Variation de passifs
<ul style="list-style-type: none"> FBCF Variations de stocks Acquisition moins cession d'objets de valeur (or, bijoux, objet d'art, ...) Acquisition net d'actifs non financiers non produits Capacité de financement CF (+) ou Besoin de financement BF (-) 	<ul style="list-style-type: none"> Epargne brute Transferts en capital reçus (+) Transferts en capital versés (-)

C7 : Le Compte financier, second Compte d'Accumulation

Variation d'actifs	Variation de passifs
<ul style="list-style-type: none"> Acquisitions nettes d'actifs financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de financement CF (+) ou Besoin de financement BF (-) Accroissements nets des passifs financiers


Exemple : Secteur institutionnel SNF

COMPTES	EMPLOIS	OPERATIONS	RESSOURCES	COMPTES
Compte de Production		Production	21 266	Compte de Production
	12 685	CI		
	8 581	VA	8 581	
Compte d'exploitation	4 229	Salaires		Compte d'exploitation
	1 397	Cotisations sociales		
	480	Impôts / Production		
	-120	Subventions		
	2 595	EBE	2 595	
Compte d'affectation du revenu primaire	2 243	Revenu de la propriété	1 368	Compte d'affectation du revenu primaire
	840	Dont Intérêts	168	
	1403	Dont Dividendes et revenu du capital	1 200	
	1 720	Revenu primaire	1 720	
Compte de distribution secondaire du revenu	333	Impôt sur le revenu primaire		Compte de distribution secondaire du revenu
	200	Primes		
	336	Transferts courants divers	297	
	1 148	Revenu disponible	1 148	
Compte d'utilisation du revenu	0	Consommation finale	0	Compte d'utilisation du revenu
	1 148	Epargne	1 148	
Compte de capital	1 640	FBCF		Compte de capital
	65	Variation de stocks		
	- 11	Acquisition - cession d'actifs		
		Aide et transferts en capital	24	
	- 522	Capacité (+) ou Besoin (-) de financement		


Remarque

La Somme des Emplois sans les soldes + solde de capacité ou besoin de financement est égale à la somme des Ressources sans les soldes.

Commentaire
Le compte de production

Le compte de production décrit la liaison entre la production de biens et services et la consommation intermédiaire nécessaire pour obtenir cette production. Il ne comprend que les opérations sur produits (opérations sur biens et services). La valeur ajoutée brute, solde du compte de production, mesure la contribution du secteur institutionnel au PIB.

Le compte d'exploitation

Il décrit la répartition de la valeur ajoutée brute (VAB), la distribution de revenu qui a lieu à l'occasion de la production. Il reprend en Ressources la VA et décrit en Emplois, le partage de cette VAB entre les salariés qui ont participé à la production, l'Etat qui prélève les impôts sur les productions et verse des subventions. Le secteur institutionnel garde pour lui-même une partie de la VAB : le solde.

Le compte d'exploitation ne comporte que des opérations de répartition (salaires, impôts, ...).

Le solde du compte d'exploitation, le revenu d'exploitation, porté en emploi est l'excédent brut d'exploitation (EBE) pour les sociétés. Pour les entreprises individuelles et pour les ménages dans leur ensemble, il est appelé revenu mixte car il inclut la rémunération du travail de l'Entrepreneur individuel et éventuellement les membres de sa famille s'ils ne sont pas salariés. Pour les Administrations publiques et les Institutions sans but lucratif, si elles n'ont pas de production marchande, cela correspond à leur consommation de capital fixe.

Le compte d'affectation des revenus primaires

Tous les éléments des emplois du compte d'exploitation sont repris en ressources. Le compte d'affectation enregistre les revenus de propriété reçus en ressources et payés en emplois : intérêts, dividende, droit de licence,

Le solde du compte d'affectation du revenu primaire est le revenu avant distribution, le revenu lié à la production ou revenu primaire. La somme des revenus primaires des cinq (5) secteurs institutionnels résidents est le Revenu National Brut (RNB) ou le Produit National Brut (PNB). Il est égal au PIB auquel on ajoute les revenus primaires reçus du reste du monde (RDM) et on retranche les revenus primaires versés au RDM.

Le compte de distribution secondaire du revenu

Ce compte décrit la redistribution des revenus ou la répartition secondaire qui a lieu essentiellement à l'initiative des administrations publiques, la sécurité sociale et facultativement les entreprises et les ISBL. Le solde du compte de distribution secondaire du revenu est le revenu disponible qui représente la somme dont le secteur institutionnel peut disposer de son gré pour la consommation ou pour l'épargne. La somme des revenus disponibles des cinq secteurs institutionnels est le revenu brut disponible.

Le compte d'utilisation du revenu

Ce compte est axé sur la fonction de consommation (CF). Il montre comment le secteur institutionnel répartit son revenu disponible entre la consommation finale et l'épargne. Ce compte ne comporte en ressources que le revenu disponible et en emplois une seule opération sur biens et services : la dépense de consommation finale. Le solde est l'épargne.

Les Sociétés n'ont pas par convention une consommation finale. Toutes leurs consommations en biens non durables et services sont considérées comme la consommation intermédiaire (CI). Le compte d'utilisation du revenu est sans intérêt pour ces secteurs : l'épargne est le revenu disponible.

En revanche, les APU, les ISBLSM et surtout les ménages sont concernés par ce compte. Le compte d'utilisation du revenu des ménages permet de connaître le partage entre la consommation et l'épargne.

Le compte de capital

Alors que les comptes de flux courant (les 5 premiers comptes) enregistrent leurs opérations en emplois et en ressources, les opérations des comptes d'accumulation enregistrent en termes de variation d'actifs et de variation de passifs. Le compte de capital a pour objet de décrire les opérations liées aux investissements en actifs physiques et aux transferts en capital. Il reprend en ressources l'épargne à laquelle s'ajoutent les transferts en capital reçus moins les transferts en capital versés et en emplois la FBCF, les variations de stocks, l'acquisition net d'actifs non financiers non produits, acquisition moins cession d'objet de valeur (or, bijoux, objet d'art, ...). Le compte de capital d'un secteur institutionnel va donc montrer comment l'épargne peut faire face aux financements de ses investissements. Il montre dans quelle mesure (comment) le secteur institutionnel s'autofinance. Si l'investissement est supérieur à l'épargne, il y a besoin de financement (Bf). Si c'est le contraire, il y a capacité de financement (Cf).

Le compte financier

Ce compte décrit les transactions entre les secteurs institutionnels. Contrairement aux autres, le compte financier n'a pas de solde. Un chapitre y est spécialement consacré.

Le tableau des comptes économiques intégrés



Les comptes des secteurs institutionnels sont regroupés dans un document d'ensemble appelé Le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) qui remplace le Tableau Economique d'Ensemble (TEE). Il permet de suivre la production et le revenu dans une logique de circuit. Le TCEI retrace des opérations effectuées par les secteurs institutionnels et les relations de ces secteurs avec le reste du monde (RDM). Pour chaque secteur institutionnel, on retrouve l'enchaînement des comptes décrits dans la partie précédente.

Il faut cependant signaler les particularités du traitement du RDM. Il n'y a pas un compte non financier et un compte financier. Il n'y a pas de VA, ni d'excédent brut d'exploitation, ni de revenu disponible brut, ni d'épargne pour le RDM. Les exportations retenues dans les comptes du RDM sont celles de la nation, il s'agit donc d'un emploi pour le RDM puisque ce sont ses importations et inversement pour les importations (voir la balance des paiements). Contrairement à ceux des SI résidents, le solde du compte non financier du RDM est inscrit en ressources et il doit correspondre à la capacité de financement de la nation (besoin de financement du RDM).

Pour chaque ligne du TCEI, le total des emplois est égal total des ressources. C'est logique pour les soldes puisqu'ils sont à la fois à droite et à gauche dans les deux (2) comptes successifs. Cette logique s'applique aussi aux opérations de répartition (salaires ou intérêts versés sont égaux aux salaires ou intérêts perçus).

En revanche, pour les opérations sur les biens et services, l'équilibre Ressources – Emplois ne peut exister que globalement et non pas opération par opération. On ne sait pas à quel secteur est destinée telle ou telle production. Pour pallier à ces défauts, les opérations sur biens et services ont une contrepartie inscrite dans une colonne spécialement construite et désignée par biens et services (par exemple les opérations des biens et services apparaissent en Ressources pour chaque secteur institutionnel producteur et sont inscrites en emplois du secteur fictif biens et services). **C'est le principe du compte miroir.**

Afin d'éviter pour une opération donnée, la représentation de multitude de transactions entre les secteurs institutionnels, l'on ne retiendra uniquement que le total des valeurs reçues ou versées pour chaque secteur institutionnel sans se soucier de la provenance ou de la destination : **C'est le principe du compte écran.**